



FORMATION « SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL – FORMATION INITIALE » 14H - PRÉSENTIEL

L'Organisme de Formation s'assure que toutes les informations sont à jour dans les programmes de formation.

FORMATEURS (nom et fonction)

Formateurs appartenant à l'un de nos deux sous-traitants, en fonction des disponibilités :

- l'organisme de formation Vertigo Conseils, agréé formateur en prévention au travail et certifié Datadock et Qualiopi.
- l'organisme de formation Atria Défibrillateurs et Formations, agréé SST et certifié Qualiopi

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, le participant sera capable :

Objectifs aptitudes :

- Être en capacité de mettre en place le protocole de prise en charge de la (des) victime(s).

Objectifs compétences :

- Être capable de participer à la prévention dans son entreprise.

À noter : en fonction des résultats acquis, la certification SST est attribuée par l'INRS pour une durée de 24 mois.

PUBLIC VISÉ

Tout le personnel de l'entreprise, faisant partie du réseau de micro-crèches Les Chérubins.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

La Compagnie des Crèches est particulièrement sensible à l'accessibilité de ses formations à tous et à toutes à l'intégration des personnes en situation de handicap.

En cas de besoin d'adaptation de la formation dû à un handicap, contacter nous afin d'étudier les compensations possibles à l'adresse suivante : pole-formation@les-cherubins.com et consulter les sites suivants :

<https://www.agefiph.fr/>

<https://adapeipapillonsblancs.alsace/>

<https://mdphenligne.cnsa.fr/>

<https://www.capemploi.info/>

<https://www.fiphfp.fr/>



PRÉ-REQUIS

Faire partie du réseau de micro-crèches Les Chérubins.
Avoir un seuil de 4 participants minimum.

DURÉE ET ORGANISATION

Minimum 4 et maximum 10 participants par session.

La session de formation est annulée si le seuil minimum de 4 participants n'est pas atteint.

2 jours = 14 heures (théorie – pratique – certification)

La Compagnie des Crèches envoie à l'apprenant sa convocation par mail, un mois avant la formation.

LIEU DE FORMATION

Locaux Chérubins (micro-crèches ou local Chérubins situé à Hœnheim, dédié entre autres à la formation) ou location d'un lieu extérieur adapté.

DATES DE FORMATION

Les dates de formation se trouvent sur le site du navigant, dans la catégorie : pré-inscription :
<https://www.navigant-learn.com/formations/pre-inscription.html>

PROGRAMME

Partie 1 : Vous apprendrez à intervenir face à une situation d'accident du travail :

- Situer le cadre juridique de son intervention ;
- Réaliser une protection adaptée ;
- Examiner la(les) victime(s) avant / et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir ;
- Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ;
- Secourir la(les) victime(s) de manière appropriée.

Partie 2 : Vous apprendrez à mettre en application vos compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans votre entreprise :

- Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise ;
- Contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention ;
- Informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la /des situation(s) dangereuse(s) repérée(s).



MOYENS PÉDAGOGIQUES

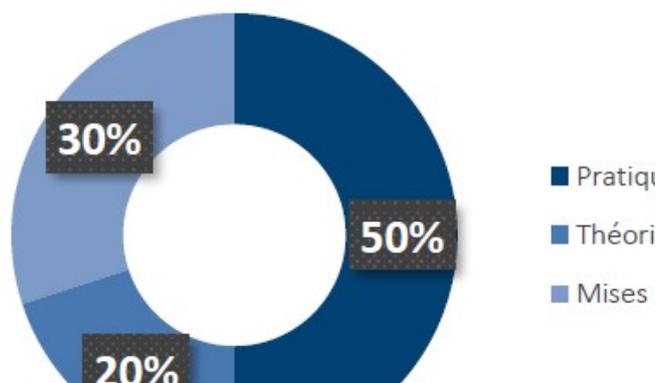
14h en présentiel.

Le stagiaire effectuera sa formation le jour et au lieu indiqués dans son invitation reçue par mail.

L'aide pédagogique est dispensée durant le temps de la formation.

Vidéo projecteur + Plan d'intervention du SST + PC + vidéos
+ Matériel de secourisme (défibrillateur, mannequins, plaies et brûlures, etc).

- Étude du support de cours remis à chaque stagiaire,
- Mise en œuvre de moyens audiovisuels appropriés aux sujets traités,
- Contrôle des connaissances.



MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire de positionnement envoyé en amont de la formation (niveau et connaissances du sujet)
- Formulaire d'évaluation de l'apprenant par le formateur (quiz, questions orales pendant les jeux de rôle, tout au long de la formation...)
- Auto évaluation de fin de formation
- Enquête de satisfaction
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation
- Évaluation formative et certificative selon le référentiel à jour de l'inrs et remise d'une Certification Sauveteur Secouriste du Travail (validité : 24 mois)

FORMALISATION

Certification Sauveteur Secouriste du Travail (validité : 24 mois)

TARIF

439 € TTC / participant.